

Pour une politique de l'arbre à Lévis

Une controverse existe à Lévis entre certains propriétaires de résidences situées de part et d'autre de la piste cyclable *Le parcours des anses*. En effet, alors que d'aucuns insistent pour que la Ville de Lévis procède à d'importantes coupes d'arbres afin de leur aménager une vue partielle sur le fleuve, d'autres citoyens affirment se voir ainsi privés d'intimité légitime et d'un environnement boisé attrayant.

Cette affaire s'ajoute à bien d'autres, dont les coupes illégales sur la rue St-Laurent, l'empoisonnement des arbres de la grève Gilmour et plus récemment le saccage à St-Nicolas. Malgré le fait que la ville de Lévis gère chacun de ces événements, un questionnement s'impose.

A-t-on raison d'opposer constamment arbres et vue sur le fleuve ? Que veut-on à Lévis comme couvert végétal ? Une rive sèche et des quartiers asphaltés et agrémentés de petits arbustes et d'arrangements floraux ? Ou la présence d'arbres majestueux qui, au gré de la promenade du visiteur ou du citoyen, crée des points de vue mettant alors en perspective la grandeur du panorama fluvial ?

A-t-on les moyens de sacrifier aveuglement des spécimens implantés dans leur milieu depuis 50, 60 voire 100 ans? Prend-on réellement conscience de leur contribution au façonnement du paysage et de leur valeur inestimable pour la qualité de vie, pour la réduction des îlots de chaleur, pour la valeur d'une propriété et de tout son quartier ? Doit-on se rendre aux revendications de chaque citoyen qui veut sa propre percée visuelle ? Quelles en sont les limites ?

Toute cette matière mérite réflexion, laquelle ne peut que conduire à la mise en place d'une véritable politique de l'arbre à Lévis et ce, à l'instar de plusieurs villes et municipalités. La gestion de ces épisodes, dont les conséquences sont irréversibles à court et à moyen terme, nécessite un plan directeur. Une politique de l'arbre ne peut se limiter à délivrer des permis de coupes et à fixer des amendes. Une véritable politique de l'arbre encadre le développement résidentiel, fixe des objectifs de verdissement incluant les arbres et repose sur un comité formé de citoyens, d'élus et bien sûr de professionnels indispensables tels que urbanistes, forestiers, biologistes.

Grâce à ses berges et à ses hauteurs, la ville de Lévis regorge de points de vue tout aussi magnifiques les uns que les autres et les arbres doivent en faire partie.

Estelle Portelance
Présidente
Groupe d'initiatives et de recherches appliquées au milieu (GIRAM)
Lévis
22 août 2009